

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

APF FQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 16 No. 78 Mercredi 16 septembre 1981 16 pages 0.50

Daniel Leblanc nommé coordonnateur provincial à F.J.A.



M. Daniel Leblanc

LE FRANCO -- Francophonie Jeunesse de l'Alberta a annoncé cette semaine la nomination de M. Daniel Leblanc en tant que coordonnateur provincial. M. Leblanc est natif du Québec et demeure en Alberta depuis déjà quelques années.

Après avoir obtenu un B.A. en géographie à l'université d'Ottawa, M. Leblanc a fait deux années de pédagogie à l'université de Lethbridge où il a été pendant ce temps moniteur de langue seconde, membre actif de l'ACFA régionale de Lethbridge, il a été de ceux qui ont connu l'établissement du Centre culturel et du magasin Carrefour. En plus, il a été responsable du Club français à l'université.

Selon M. Leblanc: «Il est un peu tôt après mon entrée en fonction à F.J.A. pour avancer un programme et des objectifs très précis. Mais je peux souligner le fait que nous avons trois activités principales à réaliser cet automne. Il s'agit premièrement de tenir une assemblée générale spéciale pour élire un nouvel exécutif et pour trouver des représentants pour nos dix conseils régionaux à travers la province. Nous poursuivons également notre concours du drapeau cet automne et nous avons l'intention de contribuer de très près, sous forme de campagne de financement par exemple, à la réalisation d'un camp en plein air pour la jeunesse franco-albertaine. Ce projet, parrainé par le Club Richelieu d'Edmonton, est déjà en bonne voie de réalisation.»

voir F.J.A. page 10

L'industrie du boeuf fait l'objet d'une étude

OTTAWA -- Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, a annoncé aujourd'hui qu'il a demandé à E.H. (Sonny) Anderson et à H.M. Vandermeulen de préparer un rapport sur l'état de l'industrie du boeuf au Canada.

«Plusieurs études traitent des malaises de l'élevage des bovins et des secteurs de la transformation et de la mise en marché du boeuf au Canada. Il reste cependant à décider ce qui doit être fait aux niveaux de la production, du reste de l'industrie et des gouvernements fédéral et provinciaux pour permettre à l'industrie de prospérer à nouveau et de se développer pour offrir aux Canadiens des approvisionnements suffisants de boeuf à des prix raisonnables, et ce, à court, moyen et à plus long terme,» a dit M. Whelan.

Pour activer le processus de prise de décision, M. Whelan a mandaté MM. Anderson et Vandermeulen pour revoir les études antérieures sur le sujet et, surtout, consulter tous les intervenants dans le secteur, de l'éleveur au distributeur.

En janvier 1982, ils devront présenter un rapport à M. Whelan sur la meilleure façon de concilier les intérêts des consommateurs et le développement économique canadien, tout en permettant à l'industrie du boeuf de prospérer et aux éleveurs de retirer des revenus qui soient à la mesure de leurs investissements, de leur travail et de leur compétence comme gestionnaires.

voir L'INDUSTRIE page 2

Le contenu canadien à la télévision

Dans un avis public du 31 décembre 1979, le Conseil annonçait une révision générale du règlement sur le contenu canadien à la télévision. Il y recensait un certain nombre de préoccupations et affirmait que le règlement actuel n'avait pas réalisé pleinement les objectifs visés. Il invitait en outre les parties concernées à proposer des moyens différents ou supplémentaires susceptibles de donner de meilleurs résultats.

En réponse à cette invitation, le Conseil a reçu 187 mémoires des divers secteurs de l'industrie de la radiodiffusion, ainsi que d'organismes et de particuliers intéressés. Il a aussi entendu de vive voix les avis de Canadiens sur la question de Saint-Jean (T.-N.) à Vancouver, lors d'une série de rencontres publiques tenues au printemps 1981.

Le Conseil annonce maintenant qu'il tiendra à Hull, le 1er décembre 1981, une audience publique sur le contenu canadien.

Comme l'audience vise à encourager l'échange d'idées sur des points soulevés dans les mémoires, le Conseil le sollicitera pas d'autres commentaires écrits.

SOMMAIRE

Réforme Linguistique

Le 21 août 1981, Monsieur Max Yalden, commissaire aux langues officielles présentait à l'occasion du congrès annuel de l'association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) ses réflexions sur la réforme linguistique au Canada en 1981 que nous reproduisons in extenso.

INTRODUCTION

Merci de m'avoir invité à prendre la parole à l'occasion de votre congrès 1981. Cela me permet, et j'en suis spécialement heureux, de vous féliciter de l'excellent travail fait par l'ACELF. Votre dynamisme fait honneur à la francophonie canadienne.

Vous avez toujours porté le plus vif intérêt à nos grands problèmes nationaux. Vous avez prouvé à de nombreuses reprises que vous savez vous y attaquer avec courage et détermination.

Votre rôle est particulièrement important au stade actuel de notre histoire, alors que notre pays est la proie de difficultés de croissance parfois traumatisantes. Partout au Canada, nous commençons à nous faire à l'idée de la nécessité pour nos institutions de faire peau neuve. Aussi valable qu'elle soit, cette mutation ne va pas sans peine, et j'aimerais aujourd'hui vous dire un mot des avantages et des risques que j'y vois en tant que Commissaire aux langues officielles.

LE CONTEXTE DE CE CHANGEMENT

Le Canada d'aujourd'hui procède de valeurs traditionnelles situant très haut le respect des lois et l'art du compromis. Cette tradition a permis à notre pays de se développer autour d'une dualité linguistique assez exceptionnelle, fondée sur le pluralisme idéologique et culturel. Cela n'a jamais été facile et notre histoire est riche en luttes montrant la difficulté des acommodements linguistiques.

Sachant cela, nous n'avons pas le droit de sous-estimer la gravité du défi que nous pose aujourd'hui la modernisation de nos institutions linguistiques. Tablant sur le capital de tolérance, de générosité et d'ouverture d'esprit de notre tradition, nous devrons aussi adopter des modifications répondant d'une façon réaliste aux exigences de la société de notre temps.

C'est ainsi, par exemple, que les dispositions de la constitution actuelle sur l'utilisation de l'anglais et du français remontent à l'aube de notre histoire - aux Pères de la Confédération de définir des règles très générales relativement à l'emploi des langues au Parlement, dans les lois et devant les tribunaux... puis de laisser faire les choses. On ne pouvait guère s'attendre à ce qu'ils prévoient les difficultés qu'allait entraîner la limitation de la protection constitutionnelle à l'aspect confessionnel de l'enseignement.

Bon nombre des problèmes linguistiques canadiens les plus aigus sont partis de l'enseignement, et tous nos espoirs d'harmonie linguistique partiraient en fumée si nous n'étions pas capables de régler avec succès la question du droit des groupe minoritaires à l'enseignement dans leur langue.

Je ne vais pas ici m'étendre sur la manière dont l'un ou l'autre de ces droits devraient être formulés dans une nouvelle constitution. Une chose est cependant très claire: nous ne pouvons nous permettre de rester les bras croisés à attendre que les solutions arrivent sur un plateau d'argent. Il faut, jour après jour, faire de la réforme linguistique une réalité. Dans cet esprit, j'aimerais maintenant évoquer les relations qui existent entre mon rôle et le vôtre, entre les responsabilités linguistiques du gouvernement fédéral et la tâche des éducateurs que vous êtes.

suite en page 5

L'INDUSTRIE

suite de la page 1

«L'industrie, tant au niveau de la production que de la transformation, connaît des difficultés financières. Les taux d'intérêt élevés, la faiblesse des marchés, les variations brusques des prix et la hausse accélérée du coût des intrants exercent présentement des pressions considérables sur l'industrie du boeuf au Canada,» a déclaré M. Whelan.

«Les naisseurs et les finisseurs déclarent faillite, liquident leurs avoirs avant de se retrouver sans le sou ou doivent trouver des fonds en première ou deuxième hypothèque pour couvrir les pertes qu'ils ont dû supporter pendant de trop nombreuses années.

«Le désordre économique qui prévaut présentement menace de saboter les sources fiables d'approvisionnement en boeuf au Canada et pourrait paralyser des secteurs importants de l'industrie canadienne du boeuf», a conclu M. Whelan.

LE CINE-CLUB POUR ADULTES

une deuxième saison impressionnante

Le premier film de la saison «Mon Oncle d'Amérique» réalisé par Alain Resnais, sera présenté dimanche le 27 septembre. En tout, 9 films seront présentés durant l'année, dont 4 de la France, 4 du Québec et 1 de la Suisse.

Toutes les présentations auront lieu au cinéma N.F.T. (National Film Theatre) du Citadel. Les films seront présentés en 35mm, sans sous-titres anglais, le dimanche soir. Dans la mesure du possible, les films seront présentés à 19h30. Il faudra toujours vérifier l'horaire dans le programme distribué par le N.F.T. et les annonces qui paraîtront avant chaque film dans le Franco.

Le prix de la carte de menbre pour 9 films sera de ..25.00, seulement de ..19.00 si vous êtes déjà membre du National Film Theatre.

C'est une vraie aubaine pour la personne qui devient membre du ciné-club francophone pour adultes:

1- devient aussi membre du National Film Theatre,

2- a droit aux présentations individuelles au Edmonton Film Society sans acheter la carte de membre,

3- reçoit la programmation et la documentation de trois organisations de films dont:Le Ciné-club francophone pour adultes, le National Film Theatre, l'Edmonton Film Society,

4- a droit à un laisser-passer pour un invité au film La Guerre des Boutons.

Les cartes de membres sont en vente aux adresses suivantes:

Office National du Film
10031-103 Avenue
420-3010

Bureau du Québec
10010-106e Rue
423-6651

Consulat Général de France
10240-124e Rue
488-6566

Service d'Accueil
No. 100, 8925-82 Ave.
465-7818

National Film Theatre
9828-101A Avenue
426-4811

Faculté St-Jean
8406-91e Rue
466-2196

PROGRAMME DE LA SAISON

MON ONCLE D'AMERIQUE-27 septembre 1981. Français 1980. 125 minutes. Couleurs. Drame psychologique réalisé par Alain Resnais. Scénario: Jean Gruault. Photographies: Sacha Viemy. Musique: Arié Dzierlatka. Montage: Albert Jurgenson, Interprètes: Gérard Depardieu, Nicole Garcia, Roger Pierre, Marie Dubois.

L'AFFAIRE COFFIN-25 octobre 1981. Canadien (Québec). 1980. 100 minutes. Couleurs. Drame social réalisé par Jean-Claude Labrecque. Scénario: Jacques Benoît. Photographies: Pierre Mignot. Musique: Anne Laubert. Montage: André Corriveau. Interprètes: August Schellenberg, Yvon Dufour, Micheline Lanctôt, Jean-Marie Lemieux, Gabriel Arcand, Aubert Pallascio, Raymond Cloutier.

LE DERNIER METRO-22 novembre 1981. Français. 1980. 125 minutes. Réalisé par François Truffaut. Scénario: François Truffaut et Suzanne Schiffman. Images: Nestor Almendros. Musique: Georges Delarue. Interprétation: Catherine Deneuve, Gérard Depardieu, Jean Poiret, Heinz Bennent, Andréa Ferréol, Paulette Dubost, Sabine Haudepin, Maurice Risch, Jean-Louis Richard, Laszlo Szabo.

LA DROLESSE-13 décembre 1981. Français. 1979. 90 minutes. Réalisé par Jacques Doillon. Producteurs délégués: Danièle Delorme et Yves Robert. Procédé couleur: Eastmancolor. Interprétation: Madeleine Desdevises, Claude Hébert.

LES ANNEES LUMIERE-24 janvier 1982. Français-Suisse. Prix spécial du Jury, Cannes. Réalisé par Alain Tanner.

LES PLOUFFE-14 février 1982. Canada (Québec). 1981. 255 minutes. Couleurs. Réalisation: Gilles Carle. Scénario: Gilles Carle et Roger Lemelin, d'après le roman de Roger Lemelin. Images: François Protat. Musique: Stéphane Venne. Interprétation: Emile Genest, Juliette Huot, Denise Filiatrault, Gabriel Arcand, Pierre Curzi, Serge Dupire, Rémi Laurent, Anne Létourneau, Paul Berval, Louise Laparé, Gérard Poirier, Donald Pilon, J. Léo Gagnon, Paul Dumont, Marc Gélinas, Daniel Ceccaldi, Kate Trotter, Amulette Garneau, Gilbert Comtois, Gilles Renaud, Georges Delisle, Ghyslain Tremblay, Paul Verschelden, Jean Richard.

LES BEAUX SOUVENIRS-28 mars 1982. Office national du film du Canada. 1982. Couleurs. Deux heures. Réalisation: Francis Mankiewicz.

LA GUERRE DES BOUTONS-18 avril 1982. France. 1961. 90 minutes. Noir et blanc. Réalisation: Yves Robert. Scénario: Yves Robert et François Boyer. Images: André Bac. Musique: José Berghmans. Interprètes: André Treton, Michel Isella, Pierre Trabaud, Jean Richard, Jacques Dufilho, Michel Galabru. D'après le roman de Louis Pergaud.

LA BELLE APPARENCE-9 mai 1982. Québec. 1979. 90 minutes. Couleurs. Réalisation: Denise Benoît, Robert Vanherweghem et Louise Carré. Images: Robert Vanherweghem. Musique: Conventum. Interprètes: Anouk Simard, Françoise Berd, Michel Gagnon, Anne-Marie Ducharme, J. Léo Gagnon.

A Rivière-la-Paix

Rénovations pour l'école Routhier

Le Conseil scolaire de Falher a reçu dernièrement l'approbation d'une subvention de l'ordre de $385,624 du ministre de l'Education pour effectuer des rénovations fort importantes à l'école Routhier de Falher. M. Lionel Rémillard, Surintendant de l'école, a indiqué que la responsabilité du coût total des travaux revient à 80% au gouvernement provincial et à 20% au Conseil scolaire local. La subvention provient du programme (Building Quality Restoration Program).

Sous la section de ce programme identifiée pour la modernisation des édifices, le Conseil scolaire a reçu l'approbation pour l'amélioration des murs extérieurs de l'école secondaire construite en 1957 et de l'école élémentaire construite en 1971. Quelques $66,675 seront versés pour améliorer l'extérieur des deux édifices.

Les améliorations à l'intérieur coûteront $269,132 pour réaménager certaines classes et pour refaire à neuf ce qui est trop usé.

«Malgré que le coût de ces rénovations semble quelque peu élevé, le Conseil scolaire et le gouvernement albertain sont d'accord qu'il en vaut la peine de faire les réparations nécessaires. L'édifice est encore bon et une fois rénové on pourra l'utiliser pour plusieurs années encore» de conclure M. Rémillard.



L'école Routhier, de Falher, pourra être rénovée

La compagnie Falher Alfalfa Ltd. reçoit de l'aide

Une entreprise de déshydratation de champignons sauvages et trois usines d'aliments de bétail figurent parmi les sept firmes de l'Alberta, qui ont accepté des offres de subvention afin de pouvoir faire de nouveaux investissements dans des industries de traitement de produits alimentaires des régions rurales de l'Alberta. Les offres ont été faites dans le cadre de l'entente Canada-Alberta sur l'aide au traitement des produits alimentaires et ont été annoncées par M.H.A. (Bud) Olson, sénateur et ministre fédéral d'état pour le développement économique, et l'honorable Dallas Schmidt, ministre de l'Agriculture de l'Alberta.

Au total, les sept entreprises comptent investir plus de un million de dollars dans des installations nouvelles ou modernisées de traitements de produits alimentaires.

La compagnie Falher Alfalfa Ltd. a accepté une offre de $76,931 pour moderniser son usine de granulés de luzerne. Cette compagnie, qui a ouvert ses portes en 1974, appartient à un groupe de plus de 50 agriculteurs des régions de Falher, Girouxville et Donnelly. M. René Roy, directeur, a affirmé que la modernisation du matériel non seulement accroîtra l'efficacité générale des opérations, mais améliorera également la qualité du produit. On estime que le coût total du projet sera de $427,394.

Les autres entreprises qui reçoivent une aide sont la compagnie MO-NA Enterprises Ltd., la compagnie Champion Feed Services Ltd., l'entreprise Quality Feeds (Alberta) Ltd., la compagnie V & B Feeds Ltd., l'entreprise Rimbey Co-op Association Ltd. et la firme Sedgewick Co-operative Association Ltd. L'entente auxiliaire Canada-Alberta sur le traitement des produits alimentaires est financée à parts égales et administrée conjointement par le ministère fédéral de l'Expansion économique régional, (MEER), et Agriculture Alberta.

Emission d'un timbre commémoratif en hommage aux Acadiens

OTTAWA -- Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a annoncé que les Postes canadiennes ont émis le 14 août dernier, un timbre commémoratif de 17 c. rappelant le centenaire du premier congrès acadien.



«Par ce timbre, les Postes canadiennes invitent tous les Canadiens à se joindre aux célébrations prévues par les Acadiens pour marquer le centenaire de leur premier congrès, point de départ de la renaissance acadienne», a déclaré le ministre des Postes.

La première colonie en Acadie est établie en 1604 lorsque soixante-dix-neuf Français passent l'hiver sur l'île Sainte-Croix dans la baie de Passamaquoddy. Plus de la moitié d'entre eux meurent du scorbut. L'été suivant, les survivants quittent les lieux pour s'installer à Port-Royal dans la région connue maintenant sous le nom de Nouvelle-Ecosse. La colonie s'accroit peu à peu.

Cependant, l'Angleterre et la France revendiquent toutes deux l'Acadie, qui changera de mains quatorze fois durant le XVIIe siècle. Lorsque l'Acadie devient définitivement possession anglaise en 1713, les Acadiens essaient, pour leur part, de préserver leur neutralité. Toutefois, en 1755, les autorités britanniques de l'endroit ordonnent leur expulsion, car, à leurs yeux, les Acadiens constituent une menace au coeur même du territoire anglais. Les déportations se poursuivent pendant plusieurs années et ce n'est qu'en 1764 que les Acadiens sont autorisés à revenir sur leurs terres. Le premier congrès acadien a lieu à Memramcook, au Nouveau-Brunswick, en 1881. C'est lors de ce congrès et d'autres qui suivirent au cours des années 1880, que les Acadiens se sont donnés un jour de fête nationale, un drapeau et un patron.

Le design du timbre est l'oeuvre de Nérée DeGrâce, peintre d'origine acadienne. La présentation typographique a été réalisée par William Tibbles.

La maison Ashton Potter Limited de Toronto imprimera vingt millions d'exemplaires du timbre.

PRIERES

Seront offertes pour le repos des âmes dont les dépouilles mortelles sont enterrées dans les cimetières catholiques suivants:

St. Anthony
106e Rue et 53e Avenue

St-Albert
No. 7 Avenue St-Vital

St-Joachim
107e Avenue et 117e Rue

Holy Cross
St-Albert Trail

Ainsi que pour les âmes de tous les fidèles défunts.

Dimanche le 20 septembre 1981 à 14h00 (moyennant le beau temps).

Cimetière Holy Cross
Au Nord de la ville sur le St-Albert Trail

Les Cimetières Catholiques d'Edmonton
10504 - 117e Rue
Edmonton, Alberta
Tél: 454-4778



Association canadienne-française de l'Alberta

AVIS DE CONVOCATION

A tous les membres du Conseil général,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine assemblée du Conseil général. Cette assemblée aura lieu:

**SAMEDI, LE 26 SEPTEMBRE 1981 A 9 HEURES
EN LA SALLE «MAPLE LEAF»
AU EDMONTON INN
(11830 - Kingsway Avenue)
Tél: 454-9521**

Un dîner vous sera servi. Nous vous recommandons de faire vos réservations d'hôtel le plus tôt possible. Veuillez indiquer le numéro 990407 sur vos notes d'hôtel. Par contre puisque cette réunion a lieu en fin de semaine, vous pouvez demander le tarif spécial de fin de semaine qui est encore plus avantageux. Auriez-vous l'obligeance de confirmer votre présence au Secrétariat provincial soit par téléphone au numéro (403) 423-1680 ou par télex au numéro 037-42744.

ÉDITORIAL

L'ENERGIE: CA COUTERA CHER SURTOUT AUX FERMIERS!

On a beau jouer avec les chiffres et écouter les belles paroles de nos politiciens, rien ne change le fait que dans l'espace de cinq ans (et peut-être moins) il en coûtera trois fois plus cher aux consommateurs pour le pétrole et deux fois plus cher poûr le gaz naturel.

Il en coûtera davantage si les compagnies multinationales, qui produisent cette énergie, ajoutent à chaque hausse ordonnée par les gouvernements, quelques sous du litre en plus pour leur bénifice et le grossissement désordonné de leurs profits.

Dès le 1er octobre le coût de l'essence pour nos autos augmentera d'au moins 0.4 sous du litre. Ce n'est pas beaucoup. Mais ce lent départ ne causera aucun retard véritable. Ce n'est qu'un bref délai qui sert à amadouer le pauvre consommateur. De fait, dès 1982 le prix d'un baril de pétrole augmentera par $4.50 l'unité, (environ 2.8 sous du litre). Chaque année après 1982 le prix augmentera par $8.00 du baril (environ 4.9 sous du litre).

A l'heure actuelle il en coûte 0.30 sous du litre. Pour faire le plein d'essence d'une voiture qui porte 60 litres, il faudra verser $18.00. Après le 1er octobre 1981, le même 60 litres coûtera $18.24. En 1982, le montant sera $19.92. L'escalade vertigineuse commence en 1983 alors que les 60 litres d'essence coûteront $22.86; en 1984, $25.80; en 1985, $28.74 et en 1986, $31.68. Et ces chiffres ne tiennent même pas compte des augmentations dans les taxes fédérales et provinciales qu'on peut supposer viendront s'ajouter aux coûts déjà exorbitants sans trop de délais.

On peut s'attendre aussi de payer le double pour le gaz naturel que nous utilisons pour chauffer nos maisons d'ici 1986.

Pour le citadin qui n'utilise sa voiture que pour faire la navette entre son domicile et son travail, l'augmentation sera un peu dur à avaler, mais comme un remède amer, il le prendra puisqu'il le faut, mais pas nécessairement pour le mieux être de sa santé. Le commerçant qui utilise beaucoup d'essence sera évidemment durement frappé. Les petits commerçants comme les camionneurs privés sont à plaindre. Mais la majorité des petits commerçants et les gros aussi feront payer l'augmentation des prix de pétrole par nul autre que le simple consommateur.

Celui qui est vraiment frappé le plus dur, c'est le fermier. L'élevage d'animaux et la culture des grains coûtent énormément cher en essence. Les machines se sont multipliées sur la ferme depuis l'arrivée de la technologie moderne. Et, toutes ces machines brûlent de l'essence. Mais, le fermier n'est pas maître de son commerce, en ce qu'il ne peut augmenter, lui seul, le prix de son produit. Les prix de tous ces produits d'alimentation augmenteront sûrement. Mais la part de cette augmentation qui revient au fermier sera minime comme d'habitude et elle n'arrivera même pas à combler la différence.

S'il faut sympathiser avec quelqu'un depuis la signature de la fameuse entente énergétique entre le fédéral et la province, c'est bien le fermier qui le mérite. Ce n'est sûrement pas les gouvernements qui vont renflouer davantage leurs coffres, et surtout pas les compagnies de pétrole qui réaliseront des profits complètement démesurés.

PAUL DENIS

LETTRES OUVERTES

Une vie de qualité pour les enfants

Monsieur,

Ayant lu l'article du 26 août dernier, sur les garderies je n'ai pu m'empêcher d'écrire au Franco car je ne partage pas les idées de Paul Denis.

J'aimerais que les lignes qui vont suivre soient publiées dans le Franco.

D'après lui l'un des deux parents doit rester à la maison pour attendre les enfants (qui sont à l'école toute la journée d'ailleurs!). L'homme ou la femme. Ah oui! vous en connaissez beaucoup de couples où l'homme est celui qui reste à la maison?

Il semble dire que la plupart des mères n'ont pas besoin de travailler. Il faut croire qu'il n'a pas visité beaucoup de garderies après-école. Pour beaucoup de ces familles c'est le seul moyen de s'en sortir financièrement.

Pour avoir travaillé en garderie pré-scolaire et en après-école, je puis vous dire que ces enfants là ne sont guère malheureux. Ceux qui l'acceptent mal sont ceux qui sont négligés à la maison et je suis sûre que des enfants négligés vous en trouverez qui ont des mères qui les attendent à la maison après l'école.

Il me semble que Monsieur Denis confond deux facteurs: quantité et qualité. Même si l'enfant passe quelques heures par jour avec ses parents ces moments-là peuvent être bien remplis selon les besoins de l'enfant et la relation parents-enfants satisfaisante. Ces après-école sont nécessaires et elles devraient être de qualité. Ce serait justement l'occasion d'avoir des activités qui manquent tant dans les écoles: activités physiques et arts plastiques.

Les frais de garderie après-école dépassent souvent $150.00 par mois. C'est payer bien cher pour quelques heures par jour. Il est fondamental que les parents dans le besoin soient subventionnés. Sinon qu'arrivera-t'il? C'est simple: on verra de jeunes enfants rentrer chez eux et se garder seuls. Quelle belle alternative!

Quand verra-t'on le jour où les politiciens, au lieu de se regarder le bout des orteils, se pencheront sur la réalité des familles peu aisées ou même de la classe moyenne ainsi que les familles monoparentales qui veulent assurer à leurs enfants une vie de qualité?

Claudine Fournier, Edmonton.



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 120,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition
Lynda McCollough

Administration
Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10014 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte:
1 an : $15.00
2 ans: $25.00

Le FRANCO est imprimé sur les presses de Westweb Press, P.O. Box 5088, Station E, Edmonton, Alberta, T5P 4C1.

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

Ah quel beau pont!

J'ai un ami qui s'appelle Finet, comme son nom l'indique Monsieur Finet ne l'est pas très, un peu têtu aussi, mais au demeurant très gentil.

L'autre jour je rencontre donc mon ami Finet, et tout de trac il me dit: - «Dis donc tu sais pourquoi il n'y a pas de pont dans le centre qui relie la partie sud à la partie nord de la ville?» Un peu interloqué je lui ai répondu: - «Tu te moques de moi, il y a plusieurs ponts qui rendent ce service tu le sais bien!» Il me répond: - «Ces couloirs? Ces machins? Tu appelles ça des ponts toi? Je croyais que ça s'appelait des passerelles!» - «Mais non voyons ce sont des ponts puisque des voitures et même des camions et des autobus passent dessus, ça tremble un peu c'est vrai, et même un train y passe aussi, ça tremble seulement un peu plus c'est tout.»

-«Bien sûr» me dit-il; -«il pourrait y passer aussi des indiens à cheval et des diligences sur ce machin, mais un vrai pont avec trois ou quatre voies dans chaque sens tu ne trouves pas que ça serait mieux? ? »

Je vous l'avais dit il est un peu simplet mon ami. Je lui répond donc: -«Et le charme de la ville alors qu'en fais-tu? Tu ne trouves pas que c'est beaucoup plus beau et bien plus agréable les gentils tours, contours et méandres que nous suivons les uns derrière les autres tous les jours pour aller au travail et en revenir. Nous avons le temps de faire des connaissances d'une voiture à l'autre et qui sait des amis peut-être. Je te croyais assez ami de la nature pour apprécier le site.»

-«Oui bien sûr» me répond-il -«le site est beau, mais six cent fois par an j'ai le temps de l'apprécier le site! N'empêche que s'il y avait un vrai pont je gagnerais au moins 15 minutes allez/retour, cela fait environ 9,000 minutes ou 6 jours sans compter l'économie d'essence.»

-«Tu es vraiment têtu tu sais et puis tu sais bien que cela coûte très cher de construire un vrai pont!» -«Et le fond du patrimoine alors? » -«Le fond du patrimoine comme son nom l'indique c'est notre patrimoine et il ne faut pas y toucher et en plus il est placé dans les banques et il rapporte de l'argent tu sais!»

-«Combien? » -«Je ne sais pas moi 4, 5, 6 peut-être même 8% l'an.» -«L'inflation moyenne ne dépasse-t'elle pas 10 à 12% depuis des années? Alors à qui ça rapporte cet argent, à la province ou aux banques? ? » -«Aux deux je pense.» -«Alors c'est simple empruntons l'argent aux banques pour construire le pont.»

-«Non, c'est pas possible!» -«Pourquoi? » -«Parce que les intérêts sont trop élevés, 16-18 ou 20 % et plus tu te rends compte! Et puis les banques ont besoin de cet argent pour construire leurs beaux buildings, et puis il leur faut des garanties aux banques pour prêter cet argent.»

-«La province et le gouvernement tu ne crois pas qu'ils arriveraient à offrir assez de garanties pour obtenir ce prêt pour construire le pont? » -«Oui, peut-être, si tout le monde paye bien ses impôts et taxes.»

-«Alors tout rentre dans l'ordre le fond du patrimoine prête aux banquiers pour qu'ils puissent bien faire leur métier de banques, les banquiers prêtent au gouvernement pour construire le pont, nous payons nos impôts et taxes pour payer les banquiers, tout rentre dans l'ordre et je sais pour qui voter et moi j'ai mon pont!»

-«Ce que tu peux être têtu mon vieux Finet!»

Dutal Léon, Edmonton

Le gouvernement fédéral et la réforme linguistique

Cela va faire bientôt vingt ans que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a essayé de voir vraiment clair sur la manière dont les relations linguistiques avaient évolué au Canada au cours des années.

Cet exercice d'introspection a permis de comprendre que, si les responsables canadiens à tous les niveaux ne prenaient pas des mesures radicales, la crise linguistique irait en s'emprirant, à nos risques et périls. De cette prise de conscience est née, bien sûr, la **Loi sur les langues officielles**, mais aussi une volonté plus large de réformer les institutions fédérales. Il s'y est ajouté un certain effort concerté pour formuler une stratégie destinée à normaliser les relations entre Anglophones et Francophones dans tout le Canada.

Il existe essentiellement quatre ou cinq secteurs dans lesquels le gouvernement fédéral peut agir en matière de relations linguistiques:

- il peut favoriser les changements constitutionnels;
- il peut faire le ménage chez lui en mettant en oeuvre pleinement et consciencieusement la **Loi sur les langues officielles**;
- il peut veiller à ce que ses initiatives culturelles profitent de notre diversité linguistique tout en évitant la polarisation;
- il peut faire preuve de générosité, d'ouverture d'esprit et de créativité en favorisant, dans notre système d'enseignement, les modifications conditionnant l'avenir de la réforme linguistique;
- il peut profiter de ses énormes ressources budgétaires pour expliquer aux Canadiens ce qui est réellement en jeu, et leur faire comprendre pourquoi la tolérance linguistique est au moins autant une chance qu'une nécessité pour le Canada.

Les changements constitutionnels interviendront tôt ou tard. Le moment venu, il nous faudra toutefois leur donner un sens concret. C'est une chose de proclamer l'égalité statutaire du français et de l'anglais, c'en est une autre d'en faire une réalité.

Collaboration fédérale-provinciale à l'enseignement des langues

Dès le départ - et à juste titre - la réforme linguistique a été considérée comme une entreprise pancanadienne. Elle avait pour objet la réparation d'injustices remontant à des générations. C'est une grande fierté d'avoir participé à cet effort.

Dix ans plus tard, après de nombreuses négociations, toutes nos provinces, à un degré ou à un autre, fournissent un enseignement dans la langue de la minorité. Par rapport au passé, c'est une réalisation remarquable. Reste à nous demander ce que cela signifie aujourd'hui, et ce que nous réserve demain.

L'histoire, les manchettes des journaux et les associations comme la vôtre nous disent que l'enseignement a toujours été et reste au coeur de nos problèmes. La grande question est maintenant pour nous de savoir si les mesures récentes, législatives et autres, nous ont rapproché de notre objectif: l'égalité des chances en matière d'enseignement pour les deux groupes linguistiques officiels.

Il est plus difficile d'enseigner en français

En deux mots, la réponse doit être que nous sommes toujours assez loin. Il est exact que certaines provinces se sont dotées de structures solides, fondées sur des garanties légales, protégeant l'enseignement en français. C'est la preuve qu'il est possible par exemple de mettre en oeuvre un système grâce auquel les collectivités francophones ont directement leur mot à dire sur la manière dont sont assurés les services éducatifs en français dans les écoles. D'autres permettent tout juste aux conseils scolaires d'offrir un enseignement en français, mais n'établissent aucune distinction entre l'enseignement du français comme langue maternelle et les programmes d'immersion pour les jeunes anglophones.

On pourrait établir un palmarès des performances des provinces qui offrent un enseignement en français à leur minorité. Les meilleures notes iraient à celles ayant fait les plus gros investissements en ressources humaines ou financières. A la fin du compte, il faudra pourtant décider si, globalement, nous avons réussi et échoué. À ce moment-là, ce qui comptera, ce n'est ni ce que nous avons promis ou inscrit dans la Loi, mais ce que nous aurons fait de concret dans les salles de classes, et au delà dans la collectivité.

Le bon sens nous dit que, face à la marée linguistique et culturelle anglophone, il faut aux maîtres et aux élèves francophones du Canada des forces toutes particulières, et donc un régime très riche. Comme l'a noté un observateur: "Il est plus difficile d'enseigner en français". Ce devrait être le point de départ de nos estimations concernant les besoins des Francophones hors Québec. Au nombre des facteurs expliquant cette difficulté, et que vous connaissez bien, je citerai ceux-ci:

- la grave pénurie de manuels et de programmes audiovisuels conçus et mis au point en français et nécessaires pour remplacer les versions dépassées ou les traductions de textes anglais;
- l'impossibilité de communiquer dans sa langue avec les fonctionnaires ministériels;
- le fait que les structures administratives destinées à étayer l'enseignement en français sont le plus souvent inadéquates et n'ont pas la solidité permettant d'effectuer les changements nécessaires.

S'il est difficile d'enseigner en français, l'apprentissage de cette langue l'est également. Et si cela est vrai au primaire et au secondaire, à plus forte raison au collège et à l'université hors du Québec. Ainsi que le démontre une étude faite récemment par votre association, l'enseignement supérieur en français est victime de la loi des nombres. Les établissements n'offriront en effet pas de programmes en français tant qu'ils n'auront pas la certitude d'un nombre suffisant d'inscriptions. Mais les étudiants francophones voulant disposer d'un choix convenable dans le domaine qui les intéresse sont souvent obligés de changer de province... ou alors de passer à l'anglais.

Nous n'avons pas encore réussi et échouerons tant que nous accepterons des replâtrages ou des solutions de fortune, ou que nous tolérerons le cercle vicieux qui oblige les Francophones candidats aux études supérieures à abandonner leurs collectivités, qui ont pourtant tellement besoin d'eux.

Les éléments d'une solution

Cette liste de handicaps n'a rien de nouveau pour vous et leurs solutions sont également connues depuis longtemps, à savoir:

- la garantie juridique de l'accès à l'enseignement dans leur langue pour les Francophones à travers tout le Canada;
- la suppression, partout où cela est possible, des écoles bilingues ou "mixtes" qui gâtent en permanence le climat du français;
- l'établissement de structures administratives permettant de donner réellement la parole aux collectivités francophones en ce qui concerne les services et les ressources dont leurs enfants ont besoin;
- et tout aussi important, un appui financier solide, fédéral, provincial et municipal, permettant la prestation de ces services.

Nous savons ce qu'il faut faire. Nous constatons que cela n'a pas été fait. Faut-il perdre tout espoir? Non pas, si nous en croyons certains signes encourageants. La voix des collectivités francophones a une conviction toute nouvelle. Je m'en réjouis personnellement. En tant que Canadien anglophone, je voudrais aussi vous faire entendre une nouvelle voix que l'on entend au Canada anglophone. En effet, un nombre croissant de parents insistent pour que leurs enfants franchissent la barrière linguistique. Je crois qu'ils participent à la solution et sont une ressource importante sur laquelle vous pouvez compter dans votre lutte pour l'égalité des chances d'enseignement dans tout le pays.

Aussi tardive que vous puissiez l'estimer, cette chance n'est pas à négliger, croyez-moi. Bien sûr, bon nombre des besoins et des buts de nos deux groupes linguistiques officiels sont différents, mais ils ne sont pas incompatibles. Voir comment nous pouvons, ensemble, tenter de faire tomber les barrières, vaut tous nos efforts.

Élargir le cercle

Si les Anglophones ayant manifesté un intérêt pour les programmes en français, langue seconde, sont pour vous des partenaires naturels, ainsi en est-il du très grand nombre de Canadiens dont les traditions linguistiques ne reposent ni sur le français ni sur l'anglais. Il est clair que la langue française trouvera au Canada la place qui lui revient lorsque nous nous serons débarrassés de la notion absurde et étriquée qu'il n'y a place, à un endroit donné, que pour une seule langue. Le monde entier témoigne du contraire.

Conclusion

La difficulté des temps que nous traversons pourrait nous amener à penser que la réforme linguistique est une considération secondaire, que nous pouvons mettre en veilleuse, jusqu'à ce que des jours meilleurs arrivent. Il n'ent est rien. Un pays qui se divise linguistiquement a peu de chances de s'unir sur d'autres plans.

Les composantes d'une nouvelle ère linguistique canadienne sont bien connues. Il faut par contre sans tarder consolider ce que nous avons déjà fait et unir nos forces pour aller de l'avant. Comme membres de l'ACELF, vous connaissez la valeur de l'organisation et l'importance de la cause commune. Croyez-moi, nombreux sont les Canadiens, francophones ou non, qui partagent votre désir de voir donner son plein sens à l'égalité de statut du français partout au Canada.

Il y a bien des moyens d'y parvenir. Ils ne s'excluent pas les uns les autres. Ce qu'il nous faut surtout, c'est faire connaître à nos gouvernements respectifs notre détermination de voir reconnue l'importance du français dans la vie quotidienne de notre pays.

Enseignants, vous représentez une force vive d'une valeur inestimable. Sans votre engagement, les textes de loi n'ont pas grand sens. Oeuvrant ensemble, il est peu de choses auxquelles nous ne puissions prétendre. C'est à vous de montrer la voie.

Merci.

Max YALDEN



Par Claude Cornellier

SPOR'DINAIRE

LES SOVIETS REMPORTENT LA COUPE CANADA.

Nous débutons (évidemment) nos nouvelles du sport avec le hockey. L'U.R.S.S. a remporté dimanche la deuxième Coupe Canada, écrasant l'équipe Canadienne 8-1. La tenue de l'équipe soviétique, Tretyak en tête, fut assez éblouissante qu'il est probable qu'une victoire aurait été assurée, peu importe l'adversaire.

L'équipe canadienne a également connu des bons moments, surtout les Gretzki, Lafleur, Perreault, Trottier et Bossy. Seul Barry Beck a connu un mauvais tournoi et il faut se demander si sa réputation n'est pas surfaite. Chose certaine, du jeu de telle qualité, a fait ressortir la lenteur de Beck et son manque d'imagination flagrant.

Une critique aux organisateurs du tournoi: Pourquoi offrir tant d'honneurs individuels aux canadiens après la partie finale quand ils ne peuvent remporter la Coupe? Qu'aurions-nous eu l'air s'il avait fallu que notre équipe se fasse éliminer par les américains en semi-finale? Aussi, on s'est permis de signaler la présence de Dionne aux séries de '72, '76, '78, '80 et '81...Aurait-on oublier Perreault? Et Tretyak? Et Maltsev? Et Vasiliev? Il est sûrement dommage d'avoir oublier ceux-ci et d'avoir oublier Sergei Shepelev pour certains honneurs, puisque celui-ci avait produit 2 buts en semi-finale et 3 en finale.

Levons toutefois notre chapeau devant les Soviétiques et les Canadiens qui ont réussi à nous montrer du vrai bon hockey comme il devrait toujours être joué. Maintenant que le rideau est tombé sur cette (dernière) série, retournons à nos captivantes parties de la LNH, du style Colorado-Washington.

FOOTBALL

Les Eskimos d'Edmonton ont consolidé leur emprise sur le premier rang de la division ouest de la LCF, défaisant les Lions de la Colombie-Britannique par la marque de 38-21.

Dans les autres parties, mentionnons (encore? !?) les défaites de Montréal et Toronto. Les Alouettes, vaincus chez eux par les Tigers-Cats de Hamilton, ont profité de cette 9e défaite en 10 parties, pour remercier, Joe Scanella de ses services. Quant aux Argos, ils feront le point avant leur prochain match à Vancouver, et il est probable que Willie Wood essaiera de vendre sa fiche de 0-10 à une équipe d'aveugles...

BASEBALL

C'est cette semaine que les Cards de St-Louis rendent visite aux Expos de Montréal pour une série de cinq parties. Cette série s'avère capitale puisqu'un balayage par une ou l'autre des deux équipes éliminerait sans doute la perdante.

A l'heure actuelle, seuls les Padres de San Diego peuvent être considérés comme éliminés, ce qui laisse 25 aspirants...avec trois semaines à faire.

TENNIS

John McEnroe a remporté le prestigieux U.S. Open pour une troisième année consécutive, défaisant Bjorn Borg 4-6, 6-2, 6-4, et 6-3 à New-York, dimanche. McEnroe est le premier à réussir l'exploit depuis Bill Tilden, en 1925.

DERNIERE NOTE

Si vous êtes célibataire et agée entre 18 et 23 ans, vous pourriez devenir Miss Eskimos d'Edmonton. Si vous êtes intéressée à participer à ce concours, vous n'avez qu'à vous présenter au bureau des Eskimos, sur la 111e avenue et y remplir une application. La gagnante se méritera le droit de représenter la ville d'Edmonton au concours Miss Coupe Grey à Montréal, en novembre. Ne serait-il pas fantastique d'avoir une Miss Eskimos francophone? Dépêchez-vous, la date limite est le 23 septembre.

Cartes professionnelles et d'affaires

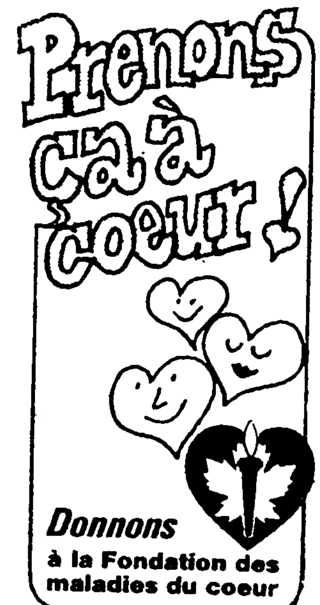
A Fort McMurray

EXTENSION DU PROGRAMME D'IMMERSION

Le programme d'immersion française a connu un essort extraordinaire cette année à Fort McMurray. Le Conseil scolaire a accepté la recommandation d'un groupe de parents et a ouvert un nouveau programme dans l'école St-Paul pour mieux servir la population du district Thickwood Heights. Dès le départ ce nouveau programme d'immersion française inclue les élèves de la maternelle, de la première et de la deuxième année. C'est la présidente du comité de parents de ce district, Mme Sagan, qui a présenté le mémoire de groupe faisant connaître les demandes des parents.

Jusqu'à cette année, seule l'école Père Beauregard, dans le même système catholique, offrait un programme d'immersion française. Cette école située dans le district Abasand Heights de Fort McMurray n'est pas à la portée de tous. Le trajet onéreux à faire décourageait plusieurs parents.

Cette solution heureuse s'est faite attendre un peu, mais elle a vite fait la joie des parents si on en juge des inscriptions dont les nombres ont augmenté considérablement.



HEURES D'OUVERTURE AUGMENTEES

La régionale de Fort McMurray a annoncé aujourd'hui, 4 septembre, l'augmentation des heures d'ouverture de son secrétariat et du magasin Carrefour. C'est pour donner un meilleur service à sa clientèle et aux membres de l'ACFA que cette désicion importante fut prise par les dirigeants.

Les nouvelles heures d'ouverture sont:

Du lundi au jeudi: de 13h à 17h.

Le vendredi: de 13h à 21h.

Le samedi: de 11h à 16h.

NOUVELLE EMPLOYEE

La régionale de Fort McMurray annonce également la nomination de Mme Suzanne Pelletier au service de l'ACFA. Elle assistera Mme Suzanne Thibaudeau, coordonnatrice de la régionale.

Samedi

12 SEPTEMBRE

09h00 GASPER

09h30 CANDY

10h00 HEROS DU SAMEDI

11h00 LES ENFANTS DU 47A

11h30 BASEBALL DES EXPOS

14h00 BAGATELLE

15h00 BOF ET CIE

Début. Numéros de danse, d'acrobatie, de magie, de jonglerie, etc., exécutés par des clowns. Avec Pierre Beaudry, Denis Mercier et Michèle Deslauriers. Musique: Claude et Serge Roy. Textes: Michèle Poirier et Louise Gamache. Réal.: Raymond Pesant et Hélène Robert.

15h30 LES GRANDES BATAILLES DU PASSE

16h30 DEFI

17h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE

18h00 TELEJOURNAL

18h15 NOIR SUR BLANC

19h00 LE MONDE DE DISNEY

20h00 LES EVADES DE L'IRAN

Passeport canadien pour la liberté. Long métrage qui reconstitue dramatiquement l'aventure des six Américains qui ont réussi à fuir leur ambassade assiégée par les hordes khoménistes pour finalement se réfugier à l'ambassade canadienne et quitter le pays. Avec Gordon Pinsent, Chris Wiggins, Diana Barrington, Tisa Chang et Robert Lalonde. Prod. Les Harris

22h30 TELEJOURNAL NATIONAL ET INTERNATIONAL

22h50 LE REGIONAL

23h00 CINEMA CANADIEN: «Des singes au grenier»

Dimanche

09h00 MAYA LA PETITE ABEILLE

09h30 KLIMBO

09h45 EN TERRE SAINTE

Anim.: Simone Piuze. Musique: Guy Trépanier. Texte et scénario: Pierre Bélanger. Réal.: Gérard Chapdelaine. *Sur le chemin de la croix.* Vendredi matin: Pilate condamne Jésus à être crucifié. Les soldats s'emparent de lui, le chargent de sa croix. Dans les rues de Jérusalem, le cortège s'ébranle vers le Calvaire, lieu de l'exécution. À midi, Jésus est élevé sur la croix; à 15 heures, il meurt. 2 000 ans après, chaque vendredi, des chrétiens refont le chemin de la croix sur la Voie douloureuse, à Jérusalem.

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR

11h00 FOOTBALL CANADIEN

14h00 L'AVENTURE DE L'ART MODERNE

15h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE

16h00 HEBDO-DIMANCHE

17h00 SECOND REGARD

18h00 TELEJOURNAL

18h15 SALUTE SANTE

18h30 GENIES EN HERBE

19h00 CHEZ DENISE

19h30 LES BEAUX DIMANCHES: A communiquer

20h30 LES BEAUX DIMANCHES: A communiquer

21h30 LES BEAUX DIMANCHES: A communiquer

22h30 TELEJOURNAL

22h50 LE REGIONAL

23h00 CINE CLUB: «Le silence»

Lundi

09h30 EN MOUVEMENT

09h45 LES ORALIENS

10h00 ANIMAGERIE

10h15 TAPE TAMBOUR

10h30 PASSE PARTOUT

11h00 MAGAZINE EXPRESS

11h30 CAPITAINE CAVERNE

11h55 LES PIERRAFEU

12h25 TELEJOURNAL

12h30 ALLO BOUBOU

13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 SPLENDEURS ET MISERES DES COURTISANES

15h30 LES ATELIERS

16h00 BOBINO

16h30 EDGAR ALLAN DETECTIVE

17h00 GALACTICA

18h00 CE SOIR

18h30 MON PAYS, MES AMOURS

19h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD

19h30 TERRE HUMAINE

20h00 TELE SELECTION : «Ricochets»

22h00 VIVRE ICI MAINTENANT

22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES

22h50 LE REGIONAL

23h10 FEMME D'AUJOURD'HUI

24h05 CINEMA: «Hamlet»

Mard

09h30 EN MOUVEMENT

09h45 LES ORALIENS

10h00 ANIMAGERIE

10h15 TAPE TAMBOUR

10h30 PASSE PARTOUT

11h00 MAGAZINE EXPRESS

11h30 HEIDI

11h55 LA PORTEUSE DE PA

12h25 TELEJOURNAL

12h30 ALLO BOUBOU

13h30 FEMME D'AUJOURD'H

14h30 CINEMA: «Les tambou la guerre»

16h00 BOBINO

16h30 AU JEU

17h00 LES PIERRAFEU

17h30 TELEJEANS

18h00 CE SOIR

18h30 LES JOUEURS

19h00 LAUTREC '82

19h30 DU TAC AU TAC

20h00 LES GIROUETTES

20h30 QUINCY

21h30 INFORMATION...

22h30 NOUVELLES NATIONA ET INTERNATIONALES

22h50 LE REGIONAL

23h10 RENCONTRES

23h40 CINEMA: «Edouard et C

Films de la



Samedi 19 septembre
23h00 CINEMA CANADIEN

DES SINGES AU GRENIER, film réalisé par Morley Markson, avec Jackie Burrough, Victor Garber et Jess Walton. Une vaste et luxueuse maison sert de résidence à deux couples disparates. Un homme est écrivain, l'autre musicien. Une femme est droguée et s'ennuie, l'autre est du genre extravagante et s'occupe vaguement de la marche de la maison. La première vit dans un monde ésotérique qui provoque des situations excentriques dont une bonne part n'a lieu que dans sa tête. (Can. '74)

Dimanche 20 septembre
23h00 CINE-CLUB

LE SILENCE, drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Ingrid Thulin, Gunnel Lindblom et Jorgem Lindstrom. A l'occasion d'un voyage, deux soeurs et l'enfant de l'une d'elles descendent dans un hôtel d'une ville inconnue. Une des deux soeurs malade exerce une emprise dominatrice sur l'autre. Celle-ci la fuit et sort dans la ville à la recherche d'aventures avec des hommes. L'enfant est témoin de l'inconduite de sa mère. (Suède '63)

Lundi 21 septembre
24h05 CINEMA

HAMLET, drame romantique réalisé par Laurence Olivier avec Laurence Olivier, Jean Simmons... Le fantôme du roi qui fut assassiné par son frère demande vengeance à son fils Hamlet. Pour mieux remplir sa mission, Hamlet simule la folie. Par suite de circonstances malheureuses, il tue le père d'Ophélie. Celle-ci folle de douleur se suicide. Son frère Laerte pour venger son père et sa soeur met son épée au service du roi. Hamlet est convié à un combat, il est blessé à mort par une épée empoisonnée. Laerte est aussi touché par la même arme. La reine s'empoisonne et le roi est tué par Hamlet. (Br. '48)

Mardi 22 septembre
14h30 CINEMA

LES TAMBOURS DE LA GUERRE, western réalisé par Réginald Le Borg avec Lex Barber, Joan Taylor et Ben Johnson. Un chef apache épouse une Mexicaine. Il travaille ardamment à établir la paix entre ses frères, les indiens et les hommes blancs. (USA '57)

23h40 CINEMA

EDOUARD ET CAROLINE, comédie de moeurs réalisée par Jacques Becker avec Anne Vemon et Daniel Gelin. Edouard et Caroline, deux jeunes mariés ont une violente dispute à la veille d'une importante soirée pour la carrière d'Edouard. L'oncle de Caroline, un riche sexagénaire, donne une réception dans le but de faire connaître son neveu Edouard, pianiste virtuose méconnu et pauvre. (Fr. '51)

Jeudi 24 septembre
14h00 CINEMA

SEUL FACE AU DESERT, suspense réalisé par Lee H. Katzin avec Arthur Hill, Diana Muldaur et Michael Ansara. En se rendant visiter une mine de manganèse dans laquelle il a investi un demi million de dollars, un financier est désarçonné et se blesse sur les rochers. Il ordonne à son guide et à sa femme d'aller chercher du secours et demeure «seul face au désert». Il est d'autant plus seul que sa femme

Mardi

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 HEIDI
11h55 LA PORTEUSE DE PAIN
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
4h30 CINEMA: «Les tambours de la guerre»
6h00 BOBINO
6h30 AU JEU
7h00 LES PIERRAFEU
7h30 TELEJEANS
8h00 CE SOIR
8h30 LES JOUEURS
9h00 LAUTREC '82
9h30 DU TAC AU TAC
0h00 LES GIROUETTES
0h30 QUINCY
1h30 INFORMATION...
2h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
2h50 LE REGIONAL
3h10 RENCONTRES
3h40 CINEMA: «Edouard et Caroline»

Mercredi

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 L'EGLISE EN PAPIER
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 **MAGAZINE EXPRESS**
La Podiatrie. Bon pied, bon oeil, bonne bouche. Jean-Guy Lambert, podiatre, nous parle des pieds des enfants. — Chronique de fourrure, avec François Beauregard: l'historique de l'industrie de la fourrure. — Chronique des livres d'enfants.
11h30 **UN ANIMAL, DES ANIMAUX**
11h55 SUR LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 D'IBERVILLE
17h00 TELE 5: «L'Ile au 30 cerceuils»
18h00 CE SOIR
18h30 SIMPLE AU MULTIPLE
19h00 BASEBALL DES EXPOS
21h30 JAZZ DE MONTREUX
22h00 LES INCOMPRIS
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 REFLET D'UN PAYS
24h10 CINEMA: «Un neveu silencieux»

Jeudi

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 LES TRAVAUX D'HERCULE JANSON
11h55 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA: «Seul face au désert»
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 FREDERIC
17h30 DANIEL BERTOLINO: L'exploration et vous
18h00 CE SOIR
18h30 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
19h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
19h30 BOOGIE WOOGIE '48
20hoo LES GRANDS FILMS: «Un drôle de séducteur»
22h00 JE M'APPELLE LEO
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 CINEMA: «California Kid»

Vendredi

09h30 EN MOUVEMENT
09h45 LES ORALIENS
10h00 ANIMAGERIE
10h15 TAPE TAMBOUR
10h30 PASSE PARTOUT
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 ANTE LE PETIT LAPON
11h55 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA: «Qu'est-ce que maman comprend à l'amour»
16h00 BOBINO
16h30 DON QUICHOTTE
17h00 **HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**
La Balle du siècle. Un petit garçon passionné de baseball n'est pas accepté par l'équipe du voisinage. Il se lie d'amitié avec un adolescent légèrement arriéré qui devient son entraîneur
18h00 CE SOIR
18h30 PAYS ET PEUPLES
19h00 L'INCROYABLE HULK
20h00 MES CHANSONS
20h30 HORS-SERIES: A communiquer
21h30 REPERES
22h30 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES
22h55 LE REGIONAL
23h10 CINEMA: «Un taxi mauve»

...s de la semaine

...paix entre ses frères, ...ens et les hommes (USA '57)

...INEMA

...RD ET CAROLI... ...médie de moeurs réa... ...ar Jacques Becker ...ne Vernon et Daniel ...Edouard et Caroline, ...unes mariés ont une ... dispute à la veille ... importante soirée ... carrière d'Edouard. ... de Caroline, un ri...agénaire, donne une ...n dans le but de ...onnaître son neveu ...d, pianiste virtuose ...u et pauvre. (Fr.

...udi 24 septembre
...h00 CINEMA

...FACE AU DESERT, ...e réalisé par Lee H. ... avec Arthur Hill, ...Muldaur et Michael ... En se rendant visi... ...mine de manganèse ...quelle il a investi un ...illion de dollars, un ...r est désarçonné et ...e sur les rochers. Il ...e à son guide et à sa ... d'aller chercher du ... et demeure «seul ... désert». Il est d'au...s seul que sa femme n'a pas du tout envie de lui envoyer le secours désiré. (USA '73)

20h00 LES GRANDS FILMS

UN DROLE DE SEDUCTEUR, comédie réalisée par Gene Wilder avec Gene Wilder, Carol Kane, Dine de Luise... Un studio d'Hollywood organise un concours pour trouver un rival à Rudolph Valentino. Rudy, un hurluberlu qui n'a rien d'un séducteur se croit pourtant admissible au concours et part avec sa femme Annie. Il ne sait pas que celle-ci nourrit une passion secrète pour Valentino... (USA '77)

23h10 CINEMA

CALIFORNIA KID, drame psychologique avec Martin Sheen, Vic Morrow... Un shérif de la petite ville de Carlsberg souffre de déséquilibre psychologique. (Il y a cinq ans, sa femme et son enfant ont été tués par un chauffard). Il traque pour la moindre raison, les conducteurs d'automobiles qui passent dans la ville... (USA)

Vendredi 25 septembre
14h30 CINEMA

QU'EST-CE QUE MAMAN COMPREND A L'AMOUR, comédie réalisée par Vincente Minelli avec Sandra Dee, Rex Harrison, Kay Kendall, John Saxon. Un homme d'affaire américain, établi à Londres, remarié à Liliane, une charmante anglaise, attend sa fille Jeanne qui arrive des Etats-Unis. La jeune américaine sympathise tout de suite avec sa belle-mère et le sentiment est réciproque. C'est la «saison» à Londres et Liliane s'empresse d'organiser bals et réceptions pour présenter Jeanne à la société et lui trouver un prétendant désirable. (USA '58)

23h10 CINEMA

UN TAXI MAUVE, drame psychologique réalisé par Yves Boisset avec Philippe Noiret, Peter Ustinov, Charlotte Rampling,... Philippe Marchal, ex-reporter vit retiré en Islande, à la suite de la mort de son fils. Il partage sa vie et ses activités avec un jeune fils de millionnaire américain, provisoirement exilé dans son pays d'origine. Parmi la faune locale, un vieil excentrique et sa fille apparement muette les visitent à l'occasion. Sharon, la soeur de Jerry, vient rendre visite à son frère, à la fois pour voir ce qu'il devient et pour combler sa propre frivolité. Le Dr. Scully, au volant de son vieux taxi mauve, observe ces êtres et semble diriger leur destin. (FR. '77)



F.J.A.

suite de la page 1

M. Leblanc d'ajouter que l'accent cette année serait probablement mis sur le développement local avec l'encouragement que FJA donnera à ses membres dans les régions envers la réalisation de projets d'initiatives locales. A cette fin, l'agent de projet, M. Yvon Laberge est déjà au travail. Un ancien de FJA M. Laberge possède une expérience fort intéressante avec la jeunesse ayant vécu quelques années en tant que volontaire et président de F.J.A.

OFFRE D'EMPLOI

La F.F.C.F. recherche un agent de formation. La personne détenant ce poste aura comme principale responsabilité d'organiser des stages de formation à l'intention des membres de la F.F.C.F.

Exigences:
- Expérience dans l'animation pédagogique et/ou dans l'éducation des adultes.
- Connaissance des groupes de femmes et du développement des communautés francophones en milieu minoritaire.
- Doit être en mesure de voyager régulièrement.

Lieu de travail: Ottawa

Salaire: $20,000.00 - $22,000.00

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 septembre 1981 à:
Louise Boivin, coordonnatrice nationale
Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises
325, rue Dalhousie, Pièce 525
Ottawa, (Ont.)
K1N 7G2

les petites annonces

2 CHAMBRES A LOUER dont une sous-sol et l'autre au deuxième étage: $125.00 par mois. Préférences: femmes de 60 ans parlant français. S'adressez au 9645 - 155e Rue. 484-1309.

Offre mes services pour faire des réparations de tous genres, ex: réparations de sous-sol. Pour information: M. Jules Lavoie 451-1376

A vendre, Chevrolet Belair Station Wagon. Bonne condition. Cruse control, cerveau frein, cerveau motor 400 pouces cube. Prix $2,100. Téléphonez au 463-2796 ou au bureau au 468-5589. Demandez Jean Cayla.

Une gardienne demandée commençant en septembre enfants 18 mois et 4 ans. 2 jours par semaine à St-Albert. Téléphonez au 459-8642.

Je recherche quelqu'un qui a un appartement à partager au Centre-ville. Communiquez avec René Carbonneau le jour au 420-3577.

A vendre: un sofa-lit avec une chaise complémentaire. Tél.: 488-4213, Mme L. Bouchard.

Aurais besoin d'une personne à temps partiel pour la composition (typesetting) sur machine COMP/EDIT 5810. Téléphonez au 438-0754.

Je suis à la recherche d'une «living housekeeper» pour un couple avec 2 enfants, un de 2 ans et demi et un de 2 mois. Salaire à discuter, préfère une personne d'un certain âge, française, demande références. Pour plus d'information, appelez au 778-5691.

Garderais 1 enfant de 8h00 à 5h00 de l'après-midi. Téléphonez au 479-8131.

Recherche gardienne (non fumeur) pour un enfant de 2 ans qui accepterait de faire quelques légers travaux ménagers. Logement (chambre, cuisinette et salle de bain privée) et pension fournis en plus du salaire. Près de l'Université de l'Alberta Communiquez avec Henriette à 436-8358.

Garderait enfant à la semaine. Demandez Aline 479-8131.

Nouvellement arrivée de Montréal, coiffeuse pour hommes. Situé au 9512 - 87e Rue. Demandez Lise au 466-0434.

Désire garder des enfants à la maison durant la semaine. Pour informations, demandez Marise Grenier au 478-9624.

Nous sommes à la recherche de deux joueurs de bridge compétents dans le but de rencontres hebdomadaires. Composez 426-1084 après 5 heures.

Aurais besoin d'une aide familiale pour un enfant de 2 ans et un nouveau-né. Durée de l'emploi: *une semaine ou deux* S'adresser à Nicole Bigras au 778-4896

Garderais des enfants, 5 jours par semaine. Demandez Hélène au 428-7076.

Beaucoup de nouveaux arrivants francophones se cherchent du travail et un logement à louer. Vous pourriez leur rendre service si vous avez une chambre de libre ou un emploi à leur offrir. Contactez le Service d'Accueil au 465-7810.

Dame dans la trentaine cherche une compagne qui travaille ayant un appartement, logement ou maison meublé à partager. Si intéressé, S.V.P. contactez Marie au 468-6998 ou 439-0740 après 6 heures.

Terrain à vendre. Lot de 50 pieds par 150 pieds à Legal. Appellez Bob 437-4626.

Désire petit canot usagé métal ou fibre de verre. Téléphone 464-2854 ou 423-6656. Marie-Hélène Dunn.

Désire, partager un appartement avec une étudiante de 25 ans ou plus. 28e Avenue et 116e Rue, à Edmonton. Communiquez avec Paulette à 436-3979.

La rentrée de Popicos!

La Boîte à Popicos, troupe de théâtre pour enfants, déborde d'enthousiasme en cette nouvelle saison! Tout comme les enfants, elle a grandi au cours de l'été!

Sa directrice, Madame Suzette Lagacé-Aubin, a en effet déménagé les bureaux de la troupe dans un nouveau local. On la retrouve donc maintenant au local 5 de l'école St-Agnès, 10645-63 Avenue. La Boîte à Popicos y sera bien entourée car plusieurs autres organismes artistiques (Alberta Ballet, Catalyst Theatre, Les Pas de l'Ouest, Celebration of Women in the Arts, Summerfest,...) partagent avec elle l'Ecole St-Agnès et regroupent leur force sous A.A.R.C. (Arts Administration Ressource Centre).

La Boîte à Popicos a aussi grandi quant à son personnel permanent: Monique Léger vient de se joindre à l'équipe pour s'occuper de l'administration, des relations publiques et de la gérance des tournées.

Madame Léger détient un baccalauréat en Sciences Sociales de l'Université Laval de Québec. Elle a aussi beaucoup d'expérience auprès des enfants ayant enseigné le français, langue seconde, en Louisiane et ayant coordonné pendant plusieurs années des activités artistiques destinées aux enfants.

La Boîte à Popicos est donc toute prête pour la rentrée! Suzette et Monique seront heureuses de répondre à vos demandes d'information. Ne vous gênez pas, essayez notre nouveau numéro: 435-0935!



Par Paul Denis

L'insulte par dessus l'injure

Jeudi le 3 septembre passé, plusieurs d'entre nous, sans doute une forte majorité, étions cloués à nos téléviseurs pour voir et entendre le Premier Ministre de l'Alberta, l'honorable Peter Lougheed, sur la question énergitique. Les deux gouvernements, ayant signé l'entente historique en début de semaine après plus d'un an et demi de négociations, de chicanes et de politicailleries, on pouvait s'attendre à ce que le Premier ministre nous dise franchement quels ont été les éléments importants de cette entente et quels avantages et désavantages y avait-il pour l'Alberta.

Pour ceux qui ont eu comme moi à souffrir ce mauvais quart d'heure (qui fut une demi-heure) vous méritez la Croix d'honneur pour votre courage et votre persévérance. Jamais pire insulte aura été infligée aux Canadiens de l'Alberta.

Dès le début de ce programme télévisé M. Merv Leitch ne cessait de faire l'éloge de Peter Lougheed et lui lançait tellement de fleurs qu'il donnait l'impression d'être en adoration devant son Premier ministre. Il aurait fallut, pour l'effet, le mettre à genoux. Il y était presque de toute façon.

De toute évidence (un enfant de la 4e année l'aurait deviné) les questions, et les réponses aussi bien sûr, étaient préparées d'avance et répétées comme pour une pièce de théâtre ou le cinéma. En soi l'idée n'est pas mauvaise, on peut faire du montage en autant que ce soit clair pour tout le monde que c'est du montage cinématographique. Mais lorsqu'on veut duper le public en essayant de lui faire croire que le tout est un dialogue fort naturel qui n'a nécessité aucune préparation et aucun montage, on se leurre soi-même, on se prend pour un p'tit dieu et on se moque éperdument de l'intelligence du peuple.

Passer une demi-heure à se flatter mutuellement devant le public avec des fonds puisés de ce même public, c'est pousser l'audace au-delà de toutes limites. C'est même faire fi de la démocratie.

Déjà blessé par cette première attaque du duo Peter et Merv, le téléspectateur a dû ensuite subir l'insulte par dessus l'injure en écoutant trois bons albertains venir poser des questions au Premier ministre. Le tout était évidemment tout cuit d'avance, même si les personnages ont essayé de faire croire que les questions venaient de leur esprit seul.

De fait, distrait à tel point par ce montage électronique truqué qui cherchait à nous faire croire qu'il y avait là des héros de l'histoire contemporaine de l'Alberta, j'ai complètement manqué ce qui se disait. Dommage, le parti conservateur a manqué là une belle chance de recruter un autre fidèle adorateur.

Vraiment, en toute justice le parti conservateur de l'Alberta devrait rembourser le gouvernement de l'Alberta les quelques ..45,000.00 qu'il en a coûté aux contribuables albertains pour cette horrible émission de télévision. Une telle propagande de la part d'un gouvernement est monnaie courante dans les pays socialistes, communistes et dictatoriaux. Mais ici, on est supposé être une démocratie. Et on y tient !

BACTERIES MAGNETIQUES

Une bactérie, c'est tellement petit, tellement léger, que ça ne sent pas la pesanteur. Comment voulez-vous qu'une bactérie distingue le haut et le bas?

Certaines d'entres elles ont trouvé la **solution**: elles se guident **sur le** champ magnétique **terrestre**. Les premières bactéries magnétiques ont été découvertes en 1975 par Richard Blakemore, un microbiologiste, dans la vase des plages du Massachussetts. A l'intérieur du corps, une série de petits aimants leur indique la direction du pôle nord. L'année dernière, on a trouvé en Nouvelle Zélande des bactéries tout à fait semblables, sauf qu'elles étaient aimantées dans l'autre sens.

Première explication des biologistes: en se rapprochant des pôles, les lignes de force du champ magnétique terrestre plongent vers le sol. Les bactéries n'ont qu'à les suivre pour se diriger vers le bas et se mettre à l'abri dans la vase.

voir RESULTAT page 15

HERITAGE FRANCO-ALBERTAIN

recherche un transcripteur et un dactylographe-transcripteur

Description des tâches:

- Transcrire sur papier le matériel recueilli par le projet de recherche
- Dactylographier le matériel transcrit

Qualifications:

- Ecrire un français sans erreur
- Dactylo (pour le poste du dactylographe-transcripteur)
- Intérêt pour la conservation du patrimoine historique

Lieu de travail: St-Paul
Entrée en fonction: le 5 octobre 1981
Salaire: selon les qualifications, $850. à $1,100./mois.

Faites parvenir une lettre d'application avec votre curriculum vitae avant le 30 septembre 1981 à l'adresse suivante ou téléphonez au 645-4410. (Poste ouvert jusqu'à ce qu'un candidat acceptable soit trouvé)

Héritage Franco-Albertain
C.P 3078
St-Paul, Alberta
T0A 3A0

CN RAIL

CONSTRUCTION OF SUBWAY STRUCTURE FOR BRIDGE EXTENSION AT LOWER SHAFTESBURY TRAIL, MILE 49.0 PEACE RIVER SUBDIVISION, PEACE RIVER, ALBERTA.

WORK CONSIST OF Construction of reinforced concrete pier, abutments and slope protection; supply and drive pipe piles, H-Piles, temporary bridge material, falsework supports, concrete precast element, new abutment; demolition work and restoration of bridge site.

Sealed tenders in the self-addressed envelope will be received up to 12 o'clock noon Mountain Daylight Time, Thursday, September 24, 1981.

Tendering documents may be obtained from the office of Regional Chief Engineer, 15th Floor 10004 - 104 Ave., Edmonton, Alberta, on or after Friday, September 11th, 1981 upon deposit of a certified fifty dollar ($50) cheque payable to the Canadian National RailwaysCo. Deposit refunded on retrun of documents in good condition within thirty (30) days from the date of tender closing. For further technical enquiries call the office of the Project Engineer, Edmonton, Alta. (403) 429-8240.

The lowest or any tender not necessarily accepted.

R.A. Walker, Vice-President.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes.

SECTEUR DE CALGARY, COCHRANE, AIRDRIE (Alta.): Demandes (810644500, 810645200, 810643700) présentées par Calgary Cable TV Ltd. en vue de modifier les licences de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant les endroits ci-haut mentionnés, en ajoutant la distribution d'un service spécial de programmation (programmation par satellite du réseau de télévision TVA, pour une période d'essai de six mois). Les demandes peuvent être examinées à 2001 - 27ième avenue nord-est, Calgary; l'Hôtel de ville, 113 - 1ière avenue nord-est, Airdrie; et l'Hôtel de ville, à l'intersection de la 2ième rue et de la 2ième avenue, Cochrane.

Examen des documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau. Les dossiers peuvent être étudiés aux adresses indiquées et au CRTC, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1 promenade du Portage, Hull (Qué.); CRTC Halifax, Tour Barrington, 1894, rue Barrington, Carré Scotia, Halifax; CRTC Montréal, 1410, rue Stanley, Montréal; CRTC Winnipeg, 275, ave. Portage, Winnipeg; CRTC Vancouver, 701 ouest, rue Georgia, Vancouver.

Intervention: toute personne intéressée peut faire parvenir une intervention écrite au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et remettre une copie exacte de l'intervention au requérant au plus tard le 2 octobre 1981. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur les quels se fonde l'intervenant pour appuyer la demande, s'y opposer ou proposer des modifications. Le reçu de la poste ou du messager doit être joint à la copie du C.R.T.C. pour prouver que le requérant a reçu sa copie. (PN-59)

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à compter du 26 octobre 1981, qui aura lieu au Centre des conférences, Phase 4, 140, Promenade du Portage, Hull (Québec) afin d'étudier ce qui suit.

SAINT-JEAN; HALIFAX; SAINT-JEAN; MONTREAL; TORONTO; LONDON; OTTAWA; WINNIPEG; REGINA; CALGARY, EDMONTON,; VANCOUVER: Demandes (812388700, 812389500, 812390300, 812387900, 812391100, 812392900, 812393700, 812394900, 812395200, 812396000, 812397800, 8123986000) présentées par Western Caissons Ltd., radio CKO, en vue de renouveler les licences de radiodiffusion des 11 stations radiophoniques MF et 1 station radiophonique MA des villes ci-haut mentionnées. Les licences expirent le 31 mars 1982. Les demandes peuvent être examinées à:

Marshall White Ottenheimer & Green, Edifice Royal Trust, Rue Water, Saint-Jean;

Suite 1110, Edifice Banque de Commerce, 1809, rue Barrington, Halifax;

Brunswick House, Suite 900, 44, rue Prince William, Saint-Jean;

The Gazette, 203, boul. Hymus, Montréal (Pointe Claire);

65 est, rue Adelaide, Toronto;

380 nord, rue Ridout, London;

69, rue Sparks, Ottawa;

a/s M. William Fox, 804-228 av. Notre-Dame, Winnipeg;

a/s BBT Geotechnical Consultants, 608, rue McLeod, Regina;

Blue Label Beverages (1971) Ltd., 1010-42ième avenue sud-est, Calgary;

12316, avenue Jasper, Edmonton;

1780, east Broadway, Vancouver.

COMMENT INTERVENIR: quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; on doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience.

Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 6 octobre 1981. Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2 avec preuve de signification. A remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

Examen des demandes et des documents: A l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec) et au bureau régional de l'Ouest, suite 1130, 701 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.). On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des «Règles de procédure du C.R.T.C.», disponible au coût de $1.50 au Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa (Ont.) K1A 0S9. Renseignements: Ecrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328.

Canada

ACTUAlITÉS PME

De grands perdants

Évidemment, la dernière grève postale a causé des soucis à beaucoup de Canadiens, mais elle a été particulièrement pénible pour la communauté des petites entreprises.

Les grandes companies avaient les reins assez solides pour mettre sur pied leur propre service de courrier ou pouvaient utiliser les coûteux services de messagerie privés.

Quant aux petites entreprises, elles ont dû mettre des employés à pied faute de travail, parce qu'elles ne recevaient plus leurs commandes postales habituelles. Ne recevant pas non plus l'argent des commandes déjà livrées, elles ont été en plus forcées de prolonger des prêts à court terme à des taux d'intérêt astronomiques de 22, 23% et plus. Certaines compagnies n'ont pu passer à travers l'épreuve de cette grève et ont dû liquider leur commerce ou déclarer faillite.

Parmi les entreprises les plus gravement affectées par cette grève postale, il faut souligner les 1,100 hebdomadaires canadiens qui comptent entièrement sur la poste pour la livraison de leurs publications.

Et, quoiqu'en pensent les journalistes et commentateurs des grands quotidiens, ces petits journaux jouent un rôle éditorial important au Canada, en plus d'informer les populations des coins les plus reculés du pays. Il suffit d'ailleurs de voir leur nombre et leur circulation augmenter pour se rendre compte de leur importance et de leur influence, alors que dans les grands centres urbains, d'importants quotidiens disparaissent. Il était injuste que des millions de lecteurs d'hebdos soient privés de leur droit à l'information à cause d'une grève d'employés des Postes canadiennes.

Il serait enfin temps que les législateurs se décident à interdire le droit de grève dans les services essentiels. Les journaux communautaires pourraient alors servir en toute quiétude les millions de Canadiens qui lisent avec intérêt leurs informations.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

LE 17 SEPTEMBRE

Roger BARBEAU
Edmonton
Mme Thérèse R. BUREAU
La Corey
René CORNET
Medicine Hat
Louison GAGNON
Calgary
Alain HALLE
Morinville
Mme Clair· HEBERT
Edmonton
Louis J. HEBERT
St-Vincent
Mme Denise MARTEL
Legal
Mme Marie MENCKE
Falher
Mme Nicole RACINE
Lac La Biche
Mme Ida RICHARD
Lac La Biche
Michel ROY
Donnelly
Ronald STAINTHORPE
Red Deer
Mme Gabrielle M. TELLIER
Bonnyville
Mme Denise VOISINE
Fort McMurray
Mme Diane WHARRAM
Red Deer

LE 18 SEPTEMBRE

Henri AMYOTTE
Mallaig
France BARIL
Ste-Thècle, P.Q.
William C. BEAUDET
Lac La Biche
Mme Lauranna BERGEVIN
Legal
Marie B. BERNARD
Edmonton
Edward BLACKBURN
Edmonton
Mme Rosalie BOURASSA
Plamondon
Paul CHAUVET
Legal
Mme Marlene DAME
Calgary
Jean-Pierre DAUPHIN
Morinville
Oliva DUFRESNE
Girouxville
Roger FILS-AIME
Edmonton
Mme Alvina GAUTHIER
Plamondon
Rosario GRONDIN
Girouxville
Mme Alison GRENIER
Grande Prairie
Jean-Guy HEBERT
St-Vincent
Albert LAPORTE
Bonnyville
Mme Denise NOLETTE
Girouxville
Mme Marie-Thérèse PLANTE
St-Paul
Bertrand SENECHAL
Whitecourt
Mme Lorraine SIMARD
Girouxville
Léo ST-JEAN
Jean Côté
Mme Lise ST-ONGE
Legal
Mme Adeline THIBAULT
Falher
Robert TREMBLAY
Calgary
Mme Loretta VERRAU
Edmonton

LE 19 SEPTEMBRE

Mme Gisèle BARBEAU-KROON
Calgary
Réjean BEAULIEU
Edmonton
Wilfrid BILEAU
St-Albert
Mme Irène BOISVERT
Girouxville
Mme Gertrude BOURQUE
Fort McMurray
Mllc Pamela DAVIS
Calgary
Fernand DECHAMPLAIN
Legal
Laurent DION
Calgary
Mme Pauline DUPERRON
Wandering River
Maurice GAGNON
St-Isidore
Mme Lise LANDEL
Calgary
Jean-Paul MARCHAND
St-Paul
Philippe OLIVIER
Fort McMurray
François ROBILLARD
Edmonton
Henry SOUCY
Falher
Mme Rita ST-ARNAULT
St-Vincent
Mme Suzanne THIBAUDEAU
Fort McMurray

LE 20 SEPTEMBRE

Olivier BEAULIEU
Lethbridge
Mme Denise BERKHOUT
Calgary
Albert BOUCHARD
Calgary
J. Alphonse BROUSSEAU
St-Vincent
Mme Louise DESPINS
Guy
Mme Diane DUBOIS-ERICKSON
Strathmore
Mme Gertrude DUVAL
Edmonton
Léon GAMACHE
St-Paul
Mme Orvala GAUTHIER
Plamondon
Omer Gauvin
Kelowna B.C.
Jean-Pierre GREGOIRE
Edmonton
Mme Blanche GUENETTE
Falher
Gaston LAMBERT
Nampa
Denis LANDRY
Fort McMurray
Robert J. LARAMEE
Bonnyville
Mme Agnès LEGAULT
Girouxville
Mme Alida LOZEAU
Ste-Lina
Mme Ginette PARISIEN
Edmonton
Gérald A. TELLIER
Bonnyville

LE 21 SEPTEMBRE

Mme Paulette AMYOTTE
Mallaig
Denoit D. ARCAND
Bonnyville
Elie BERGEVIN
St-Albert
Jean B. BLACKBURN
Jean Côté
Claude BOUCHER
Fort McMurray
Mme Marie Louise COULOMBE
Edmonton
Mlle Carole DESCHAMPS
Edmonton
Ephrem DOUCET
Edmonton
Jacques J. DUSSEAULT
Vimy
Mme Antoinette GOUTIER
Joussard
Marcel JACQUES
St-Paul
Florent JETTE
Calgary
Mlle Christine LABERGE
Girouxville
Emile J. MAGNAN
Edson
Maurice MAILLOUX
St-Paul
Donald Paul NOLAND
Edmonton
Mme Marianne OUELLETTE
Ste-Lina
Mme Alice PEARSON
Marie Reine
Mme Micheline RIVARD
Calgary
Ladislas RODRIGUE
Marie Reine
Mlle Yolande RONDEAU
Bonnyville
Mme Carmen SCHAUB
Plamondon
Mme Régina SLIGER
Jean [illegible]
Brent THORBURN
Lethbridge

LE 22 SEPTEMBRE

Mlle Yvette BRUNEAU
Edmonton
Pierre-Paul BUGEAUD
Edmonton
Sr Teresa BULHER, c.s.c.
Edmonton
John BURGESS
Fort McMurray
Mme Lilianne BUSQUE
Bonnyville
Adrien COTE
Edmonton
Eugène DEMERS
Bonnyville
Mme Pierrette DURAND
Edmonton
Mme Mariette GAGNON
Edmonton
Bernard GAMACHE
Bonnyville
Norman HUOT
Vimy
Mme Anita KABYN
St-Paul
Luc J. LANTHIER
Edmonton
Mme Jacqueline MAILHOT
Edmonton
Denis J. MARTIN
Mallaig
Jean-Jacques RAYMOND
Bonnyville
Edouard P. RONDEAU
Bonnyville
Gérard TURCOTTE
Falher

LE 23 SEPTEMBRE

Roger BELAND
McLennan
Mme Rita BERNARD
Girouxville
Mme Alice BESSETTE
Jean Côté
Léon BLANCHETTE
Vimy
Mme Marie Ange CHAMBERLAND
St-Paul
Mme Jeanne CHENARD
Tangente
Albert COMEAULT
Calgary
Mme Georgette CORBIERE
Mallaig
Amédée FORTIER
Valley [illegible]
Emile J. [illegible]
Calgary
Mlle Ann[illegible] GAUTHIER
Edmonton
Bruno DIRARD
Fort McMurray
Mme Jeannette GUIMOND
St-Albert
Mme Paulette HACHEY
Falher
Roch JACOB
Tangente
Mme Adrienne LAPOINTE
Bonnyville
Pierre MAHE
Mallaig
Richard OWENS
Falher
Gilbert PARENT
Edmonton
Mme Jeanne Denise PRIEGERT
Edmonton
Mme Elda E. RICHARD
Plamondon
Mme Micheline SCHNEIDER
St-Maurice, P.Q.

Bonnyville: 826-5275, Calgary: 262-7074, Edmonton: 423-1474, Fort McMurray: 743-3869, Lethbridge: 328-8506, Morinville-Legal: 961-3665, Plamondon-Lac La Biche: 798-3895, Red Deer: 347-7366, Rivière-la-Paix: 837-2026, Saint-Paul: 645-4809.

COMMENT VOYEZ-VOUS UNE PERSONNE HANDICAPEE?



Le Comité d'organisation canadien pour 1981 - l'Année internationale des personnes handicapées - a annoncé la tenue d'un concours d'affiches et de compositions auquel tous les écoliers de 8 à 12 ans sont invités à participer.

Ce qui différencie ce concours des autres concours nationaux est le fait qu'il est organisé et sanctionné par les différents ministères de l'éducation des provinces au Canada.

On demandera aux écoliers d'illustrer le thème:

«Comment voyez-vous une personne handicapée?»

Les règlements de ce concours expliquent qu'il existe une différence entre les termes «invalidité» et «handicap». Le mot «invalidité» se rapporte à l'état physique ou mental de la personne et se répercute sur sa façon d'agir. Par contre, le terme «handicap» désigne plus particulièrement les obstacles que la société ou l'environnement dresse devant elles. L'objectif de l'année 1981 est d'éliminer les handicaps afin que les personnes souffrant d'une incapacité quelconque puissent mener une vie plus normale.

En choisissant le thème: «Comment voyez-vous une personne handicapée?», le Comité d'organisation canadien pour 1981 espère que les écoliers sortiront des sentiers battus et laisseront de côté l'image traditionnelle de la personne handicapée pour se pencher sur des situations qui se présentent aux personnes non-handicapées. Que pensent-ils par exemple, d'une mère poussant une voiture d'enfant et qui se trouve confrontée avec un escalier?

Le Comité d'organisation canadien a demandé aux ministères des provinces de coordonner les différentes phases de ce concours et de nommer ou d'élire les organismes qui recevront et jugeront les oeuvres présentées. De nombreux ministères ont déjà mis en circulation des pochettes d'information et autres documents destinés aux professeurs et certains ont étendu le thème et le champ d'action du concours dans leurs provinces respectives. Le COC pour 1981 a demandé que chaque province soumette une affiche et une composition gagnante avant le 15 novembre.

Avec l'approbation du ministère de l'éducation concerné, le COC pour 1981 est prêt à offrir une obligation d'épargne de $100 au gagnant de chaque province.

Les enfants handicapés qui ne peuvent ni écrire ni dessiner sont invités à participer en faisant équipe avec un enfant de leur âge qui pourra exprimer leurs idées. Un prix spécial sera décerné à ce compagnon si une oeuvre gagnante est soumise par ces deux enfants.

Naissance

David Cory DENIS, né le 8 septembre à midi, à 8 livres 9 onces, premier garçon de Gilles et Karen Denis de Sherwood Park.

Le Franco félicite les parents et souhaite une longue vie heureuse au jeune David.

Chinaglia, joueur de l'année dans la LNAS

(S.O.P.) Giorgio Chinaglia, du Cosmos de New York, a été choisi le joueur de l'année dans la Ligue nord-américaine de soccer (LNAS) par le magazine spécialisé "Soccer Digest". Champion compteur du circuit nord-américain avec 74 points, Chinaglia mérite cet honneur pour une troisième année d'affilée.

VOTRE HOROSCOPE



du 22 déc. au 20 janv

Maîtrisez votre imagination, ne lui laissez pas la bride sur le cou. Un coup de chance inattendu vous permettra de mettre en chantier un de vos projets. Vous mènerez fort bien votre barque au travail et votre ambition sera satisfaite.



du 21 janv. au 19 fév.

On aimera flirter et vous risquerez fort de vous laisser entraîner dans une drôle d'aventure heureusement sans lendemain. Au travail, armez-vous de patience, le destin est capricieux.



du 20 fév. au 20 mars

Ne vous laissez pas emprisonner par une routine qui ne vous permettrait pas de réussir selon vos désirs; remuez-vous donc, travaillez le mieux possible et faites preuve d'imagination.



du 21 mars au 20 avril

Utilisez votre imagination au maximum et dans tous les domaines, puis agissez vite et ne tenant compte que de votre intérêt personnel. Soyez, exceptionnellement, un peu égoïste.



du 21 avril au 20 mai

Vous aurez grande envie de prendre des décisions au travail et pourtant il ne faudrait rien brusquer. Conservez votre calme en toutes circonstances. Vous agirez avec efficacité et vous atteindrez le succès en étant tenace.



du 21 mai au 21 juin

Des possibilités venant de l'extérieur de votre travail, une chance assez nette est en marche. Ne brusquez rien. Les problèmes éventuels seront aussi améliorés. C'est le moment de faire valoir votre travail et de manifester de l'ambition.



du 22 juin au 22 juillet

Vous aurez la possibilité de nouer des contacts constructifs qui pourraient vous transformer psychologiquement. Au travail, il y aura des contretemps et des retards; le mieux pour vous est de leur opposer une attitude optimiste.



du 23 juillet au 23 août

Ne cherchez pas à vous venger de certaines piqûres portées à votre amour-propre; soyez beau joueur. Il faudrait vous méfier des nouveautés, des enthousiasmes soudains. Sur le plan du coeur, vous traverserez des moments de calme.



du 24 août au 22 sept.

Apprenez à écouter et à démontrer de l'intérêt pour autrui. La chance vous sourira dans des initiatives un peu audacieuses. Du succès et des gains assez importants vous attendent.



du 23 sept au 23 oct.

Vous vous porterez bien et vous serez plus détendu. Vous aurez la sagesse de laisser aller les évènements sans rien brusquer et d'éviter les paroles acerbes. Vous ferez preuve d'optimisme et vous saurez vous montrer affectueux.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Vous tisserez autour de vous un climat propice aux sentiments amoureux. Tous les gestes que vous aurez seront bien accueillis. Laissez parler votre coeur. Vous vous créerez une belle amitié.

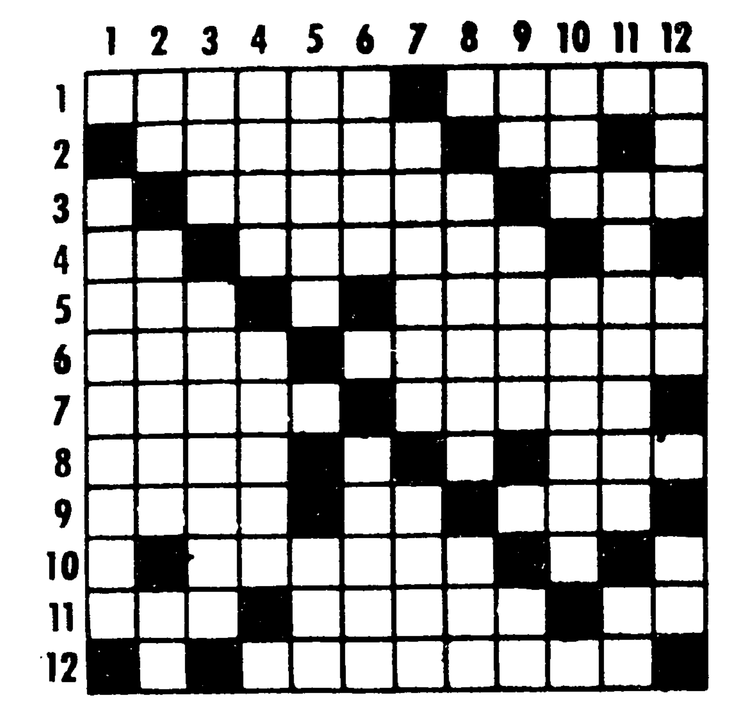
Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Si vous désirez améliorer le climat de votre vie sur le plan du coeur, soyez direct et ne perdez pas de temps à vous répéter, mais écoutez attentivement l'opinion de la personne qui vous aime.

S.O.P.



PROBLEME 3663



HORIZONTALEMENT

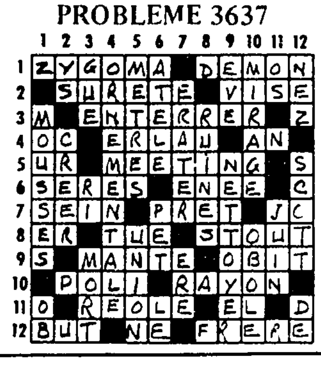
1–Sans valeur. – Linge d'enfant. couche.
2–Os. – Année.
3–Prendra des notes. – Partie d'une écluse.
4–Adv. de lieu. – Organe de la gestion chez les animaux supérieurs.
5–Peiné. – Arbre.
6–Dirige son coup vers. – Couvert de nuages.
7–Os de poisson. – Qui aime à rire.
8–Vicié. – Roue d'une poulie.
9–Petite île. – Avant-midi. – Membre du cheval.
10–Vieillard prudent.
11–Poss. – Assistas. – Premier.
12–Cordons d'un rideau, d'un store.

VERTICALEMENT

1–Exhaussement.
2–Patrie d'Abraham. – Grand officier de la marine.– Bon pour les chiens.
3–A toi. – Nous servirons.
4–Aussi. – Ecimé.
5–Combat. – Nom vulgaire d'un singe américain.
6–Anc. ville d'Italie. – Souffrir
7–Opinion fausse. – Genre.
8–Posséderais. petit rongeur.
9–Soleil. – Savant. – Saint
10–Année. – Produit laitier.
11–Façon de marcher (pl.). – Usages.
12–Genre de légumineuses. – Préfixe. – Dans.

LA REPONSE DE LA SEMAINE DERNIERE

PROBLEME 3637



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	Z	Y	G	O	M	A	■	D	E	M	O	N
2	■	S	U	R	E	T	E	■	V	I	S	E
3	M	■	E	N	T	E	R	R	E	R	■	Z
4	O	C	■	E	R	L	A	U	■	A	N	■
5	U	R	■	M	E	E	T	I	N	G	■	S
6	S	E	R	E	S	■	E	N	E	E	■	C
7	S	E	I	N	■	P	R	E	T	■	J	C
8	E	R	■	T	U	E	■	S	T	O	U	T
9	S	■	M	A	N	T	E	■	O	B	I	T
10	■	P	O	L	I	■	R	A	Y	O	N	■
11	O	■	R	E	O	L	E	■	E	L	■	D
12	B	U	T	■	N	E	■	F	R	E	R	E

VOUS TROUVEREZ LA REPONSE DU NO. 3663 DANS LA PROCHAINE EDITION

LES CHANTAMIS

ONT REPRIS LEURS ACTIVITES

LE 8 SEPTEMBRE

A LA FACULTE ST-JEAN

8406 - 91e RUE, EDMONTON

NOUS AVONS BESOIN DE

BASSES, TENORS, ALTI ET SOPRANI

VENEZ CHANTER TOUS LES

MARDIS A 7h45

CHANSON POPULAIRE

SIGNALEZ LE 432-1047

ET DEMANDEZ:

MICHEL LANDRY, DIRECTEUR

OU

PAULINE LAMBERT AU 487-5167.



Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

Projet: Excavation et remblayage pour la structure simulateur CF-18 Hornet, bfc Cold Lake, Alberta

Dossier: CL 150 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (Heure avancée de l'Est).

JEUDI 24 septembre 1981

des soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Edmonton, Calgary, Lloydminster, Red Deer

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613 - 998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de ..100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

Canada

RESULTAT
suite de la page 12

Mais comme toujours, une nouvelle découverte vient troubler ce bel ordre des choses. Un géophysicien américain, Richard Frankel, a découvert des bactéries magnétiques sur la côte du Brésil, en plein sur l'Équateur. Là, le champ magnétique est horizontal et les bactéries, dont une moitié est aimantée dans chaque sens, se dirigent les unes vers le Nord, les autres vers le Sud. Résultat: en glissant comme des folles le long des lignes de force, elles se livrent à de prodigieux télescopages. Les savants sont perplexes. À quoi ça leur sert? Jusqu'où vont-elles? Pourquoi ne sont-elles pas toutes aimantées dans le même sens? "Ces bactéries sont décalées par rapport à leur terrain", affirme le professeur Frankel. Pour le moment, on n'a trouvé aucune explication.

JOINS TOI A NOUS

TOI JEUNE

— *Si tu veux choisir et vivre un tas d'AVENTURES PALPITANTES, avec tes amis*



—*Si tu veux avoir du PLAISIR et apprendre les choses dont tu as ENVIE...*

TOI ADULTE



— *Si tu veux ANIMER des jeunes ENTHOUSIASTES*

— *Si tu veux t'EPANOUIR en compagnie d'autres adultes FRANCOPHONES comme toi*

— *Si tu veux transmettre ta culture CANADIENNE—FRANCAISE*

et

contribuer AUJOURD'HUI à BATIR notre DEMAIN tout en ayant du bon temps avec ceux qui deviendront des amis,

VIENS—T'EN: ON T'ATTEND!!!



Association des Scouts du Canada

District Alberta

210, 12306 - Avenue Jasper
Edmonton, Alberta
T5N 3K5 Tél.: 488-9832

